

Soyer Jean-Paul

From: COURRIER-DES-LECTEURS <courrier-des-lecteurs@lemonde.fr>
Sent: mardi 24 janvier 2012 13:17
To: u4unity@u4unity.eu
Subject: RE: Droit de réponse

Categories: U4U Journaux

Monsieur,

Renseignements pris auprès de M. Stroobants, celui-ci confirme que les slogans appelaient bien au retour de J. Delors. En ce qui concerne le terme " eurocrate ", il admet qu'il est peut-être péjoratif mais c'est un terme qui est entré dans le vocabulaire courant. Enfin, s'agissant du montant de 8 000 euros de retraite, ce montant n'est pas aussi rare que vous l'affirmez. M. Stroobants devrait bientôt y consacrer un article.

Bien à vous,

M. Dominique Buffier
Le Courrier des lecteurs

De : Union for Unity U4U [mailto:u4unity@u4unity.eu]
Envoyé : mardi 17 janvier 2012 08:41
À : CONTACT@LEMONDE.FR; mediateur@lemonde.fr
Objet : Droit de réponse

[Veuillez trouver ci-joint une demande de droit de réponse en réaction à l'article paru dans Le Monde du 15-16 Jan.](#)

Jean-Paul Soyer
Secrétaire général
Union pour l'Unité U4U
Tel : +32 473 45 07 24
<http://u4unity.eu>



17 janvier 2012

Droit de réponse

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir insérer le droit de réponse suivant :

«

Un article de M. Jean-Pierre Stroobants intitulé *Conflit à Bruxelles à propos de la hausse du salaire des « eurocrates »* contient des inexactitudes.

Les fonctionnaires qui ont manifesté devant la Commission ne réclamaient pas le retour de Jacques Delors mais la sauvegarde de la fonction publique européenne.

Le montant de 8 000 euro de retraite correspond à la retraite pleine de personnes au sommet de la hiérarchie mais certainement pas à un niveau moyen. En réalité, compte-tenu de l'âge d'embauche, souvent après une expérience professionnelle significative, rares sont les fonctionnaires qui accumulent suffisamment d'années pour avoir droit à une pleine retraite.

Il faut aussi savoir qu'un pourcentage non négligeable d'agents des institutions sont en contrat à durée déterminée et leur salaire d'entrée se trouve à 1847,76 euro et non pas à 2300. Le pourcentage de fonctionnaires de plein droit n'est que de 66,3%.

Le nombre de fonctionnaires de la Commission européenne sous tous statuts n'est pas de 55 000 mais en 2010 était de 35 358.

De plus, l'emploi même du mot 'eurocrate' est insultant, discriminant et stigmatisant. Les fonctionnaires européens en général sont des salariés choisis pour leurs compétences qui touchent un salaire en rapport, qui sont recrutés sur base d'une réussite à des concours ou sélections ouverts à tous les ressortissants européens, qui sont au service du public et qui exécutent les politiques décidées par les instances qui émanent de gouvernements démocratiques...

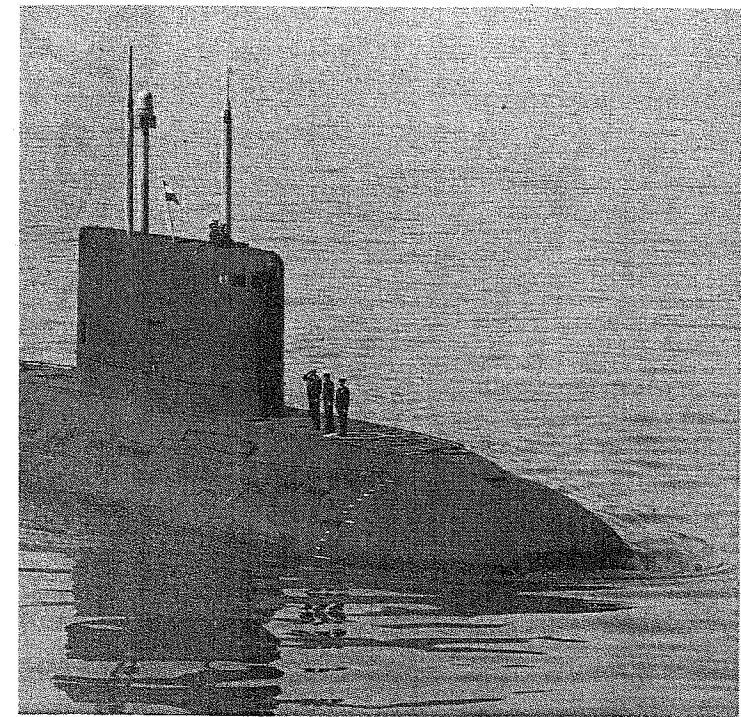
«

Sincèrement

Jean-Paul Soyer
Secrétaire général
Union pour l'Unité U4U
Tel : +32 473 45 07 24
<http://u4unity.eu>

garde le Guide iranien létroit d'Ormuz

se à la menace d'embargo sur ses ventes de brut



Un sous-marin iranien participe à un exercice militaire de grande ampleur dans le détroit d'Ormuz, le 3 janvier. EBRAHIM NOROOZI/JAMEONLINE/AFP

disposant d'une armée parallèle jugée la plus susceptible de prendre une initiative inconsidérée.

Parallèlement, depuis la fin 2009, date à laquelle M. Khamenei avait fait capoter l'acceptation, par le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, d'une formule permettant l'enrichissement de l'uranium hors de son pays, et sur fond d'affrontements politiques au sein du régime islamique, Washington entend montrer sa disposition à négocier plus directement avec le plus haut niveau iranien, pour éviter toute escalade incontrôlée. Selon Daniel Drezner, professeur de politique internationale à l'université Tufts (Massachusetts), l'administration chercherait aussi à « ouvrir des brèches au sein du régime iranien en provoquant des querelles internes de sorte à se donner plus de levier ».

En réalité, l'administration semble persuadée que Téhéran est en difficulté et estime peu convaincante sa menace de fermer Ormuz, qui aurait pour objectif de faire monter le prix du baril. Bloquer réellement le détroit plongerait certes le monde dans une crise pétrolière, mais elle constituerait surtout un « suicide économique » pour la République islamique, juge-t-on à Washington. Le paradoxe, en effet, est que l'Iran, 4^e producteur mondial de brut, est aussi un importateur net de pétrole, sa

capacité de raffinage étant très faible. Dès lors, il est peu imaginable qu'il se prive à la fois de sa première source de devises et de ses ressources en énergie.

D'autant que les pressions paraissent efficaces. Vendredi, selon l'assureur maritime London P & I, Washington a donné l'ordre à ses ports d'interdire leur accès à tout navire ayant transité depuis

**Plus du quart
des pétroliers
internationaux,
assurant 20 %
de la consommation
mondiale, y transitent**

six mois par l'Iran (ainsi que la Syrie et la Corée du Nord). La veille, les Etats-Unis avaient sanctionné des compagnies chinoises, de Singapour et des Emirats arabes unis pour avoir commercé avec Téhéran dans le secteur énergétique.

Vendredi, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a confirmé que l'Iran a donné son accord à la venue d'une mission d'inspection à la fin du mois. Des diplomates occidentaux en poste à Vienne se sont dits sceptiques, tant que « l'ordre du jour de cette mission n'est pas clair ».

SYLVAIN CYPEL

Conflit à Bruxelles à propos de la hausse du salaire des « eurocrates »

La Commission va poursuivre en justice le Conseil, qui a refusé d'indexer les traitements

Bruxelles
Bureau européen

L'Europe parlant d'une seule voix n'est pas une perspective proche, et surtout pas quand il est question d'argent. En désaccord sur le salaire et les retraites des membres de la fonction publique européenne, la Commission et le Conseil se poursuivent mutuellement devant la Cour de justice. A un moment où les citoyens et les gouvernements sont invités par ces deux instances à se soumettre à la rigueur, l'affaire ne manque pas de piquant.

La Commission a décidé, mercredi 11 janvier, de poursuivre le Conseil – en clair, les Etats – parce que celui-ci a refusé, en décembre, par 23 voix et 4 abstentions, d'adopter un règlement prévoyant une augmentation annuelle de 1,7% des rémunérations et des pensions des « eurocrates ». *C'est trop*, ont estimé les gouvernements, énervés que la Commission ait refusé de se ranger derrière ce qui s'appelle, dans le jargon européen, une « clause d'exception » et de geler les rémunérations.

Pour la Commission – devant laquelle on a vu défilier récemment quelques centaines de fonctionnaires demandant le retour de... Jacques Delors président de la commission de 1985 à 1994 –, les conditions pour recourir à la clause d'exception ne sont pas réunies. Elle se fonde sur des prévisions économiques publiées en novembre 2011 pour estimer que l'on ne peut prédire une détérioration « forte et soudaine » de la situation de l'Union.

« Faux ! », réplique le Conseil, sans que l'on sache très bien si son analyse de fond diverge, s'il est mécontent que l'exécutif refuse, pour une fois, de lui obéir ou s'il entend simplement calmer des opinions nationales déjà très remontrées contre les privilèges, réels

ou prétendus, de « Bruxelles ».

Pour certains diplomates, les Etats ont peu de chance de gagner la partie devant la justice européenne. Fin 2009, un conflit similaire s'était soldé par une défaite du Conseil. Il voulait limiter la hausse salariale à 1,85% au lieu des 3,7% proposés. La Cour de Luxembourg avait estimé qu'il était sorti de son rôle. En se fondant sur les textes existants, les juges devraient réitérer leur verdict.

8 000 euros de retraite

Les dispositions fixant l'indexation des confortables rémunérations (de 2300 à 16 000 euros mensuels) et des plantureuses retraites des « eurocrates » (8 000 euros pour du personnel de niveau moyen en fin de carrière) ont été rarement contestées avant le déclenchement de la crise.

Les variations se calculent depuis 2004 en fonction du salaire des fonctionnaires dans huit Etats, dont la France, et d'après l'évolution du coût de la vie dans la capitale belge. Comme ce dernier a crû de 3,6% en 2011 et que la Commission propose 1,7% d'augmentation, les fonctionnaires estiment avoir accompli leur part de l'effort et refusent toute idée de gel.

Se rendant compte que, tout de même, l'argument passera difficilement la rampe, la Commission rappelle que, en tant que « gardienne des traités », elle ne peut déroger aux règles établies. Elle « partage totalement » l'objectif de dégager des économies, au point de vouloir épargner 1 milliard d'euros d'ici à 2020. En réduisant ses effectifs de 5%, en allongeant le temps de travail pour le porter à quarante heures et en faisant passer l'âge de la retraite à 65 ans. Ultime argument : « Nous regroupons 55 000 fonctionnaires, pour 50 000 à la Ville de Paris... »

JEAN-PIERRE STROOBANTS

TRECA, SIMMONS, ANDRÉ RENAULT, BULTEX
DUNLOPILLO, EPEDA, SEALY, SWISS CONFORT
TEMPUR... ESPACE TOPPER, LES SOLDES
VOUS LAISSENT RÊVEUR !

iterie